

L'apparition de l'érythème, son siège, son aspect, la saison pendant laquelle il se montre, son décroissement à une époque à peu près constante, la diarrhée, la perturbation ou l'affaiblissement du système nerveux, donnent des indices très-évidents de son existence.

Cependant, le diagnostic peut offrir des difficultés et des incertitudes. Selon Paolini, l'érythème a manqué dans quelques cas. Il ne constitue donc pas un signe essentiel (1). Toutefois, l'absence de ce symptôme est extrêmement rare; elle n'a été notée qu'une fois par Calderini, sur 352 pellagres reçus à l'hôpital de Milan en 1843 (2).

Les autres symptômes sont moins caractéristiques. Ainsi, d'assez nombreux malades ont été exempts de diarrhée; d'autres n'ont eu aucun dérangement dans les fonctions du système nerveux, et quelquefois, ces symptômes ne se sont manifestés que quand l'érythème avait paru depuis longtemps.

L'érythème de la pellagre peut être dans son principe confondu avec celui que produit l'insolation; l'exemple que j'ai donné le prouve. Mais ce dernier est une affection aiguë, dont la cause est évidente et la durée fort courte.

Le pityriasis rubra a de l'analogie avec l'érythème de la pellagre (3); mais il ne se borne pas aux parties découvertes. Il n'a pas une circonscription régulière. La desquamation qu'il produit a des caractères très-distincts.

L'eczéma qui survient à la région dorsale des mains peut offrir quelque ressemblance avec l'érythème pellagres; mais ses croûtes sont molles, épaisses et jaunâtres; il détermine un suintement roussâtre, tandis que dans la pellagre il n'y en a point. La peau peut offrir des gerçures, mais leur aspect est tout à fait différent des érosions que montre parfois le derme dans l'eczéma; celui-ci s'accompagne de prurit et non la pellagre. Les phénomènes généraux servent encore puis-

(1) Cazenave; *Annales*, t. IV, p. 334.

(2) *Ibid.*, t. I, p. 340.

(3) Observation de M. Bouvier. (*Gaz. des Hôpit.*, 1848, p. 583.)

samment à établir le diagnostic; car l'eczéma ne trouble pas les fonctions intérieures; il semble même assurer leur bon état, tandis que la pellagre en entraîne bientôt la détérioration.

Quelques cas de pellagre ont été diversement jugés. Une malade, entrée dans le service de M. Rayet dans le mois d'août 1845, présentant un érythème fort analogue à celui de la pellagre, fut considérée par M. Brierre de Boismont comme atteinte de cette maladie, par M. Roussel comme n'en étant pas affectée (1). Ce dernier établit son sentiment sur ce que l'érythème n'était survenu que huit ans après le développement des symptômes nerveux, et que les progrès de la maladie avaient été continus au lieu de subir l'influence des saisons. Beaucoup de variétés existent sous ces divers rapports.

Parmi les faits rapportés par M. Willemin, le quatrième peut avec non moins de raison autoriser quelques doutes. Ainsi, l'érythème n'avait paru qu'à la face, sur le nez et la joue, point aux mains. C'était en décembre. Cette affection ne dura qu'un mois. Si j'avais recueilli une observation pareille, j'aurais hésité, je l'avoue, à l'inscrire au nombre des documents relatifs à la pellagre.

**k. — Prognostic de la pellagre.** — Stoffella a divisé la pellagre en légère, grave et désespérée (2). Elle est légère, ou du moins elle a les apparences d'une maladie peu grave à son début. Elle disparaît, en effet, à l'entrée de l'hiver; mais son retour annonce sa gravité.

Un individu qui présente un commencement de pellagre, et qui demeure dans les mêmes conditions hygiéniques, est menacé d'une aggravation continue ou renouvelée à certaines époques, et d'une fin prématurée.

En Italie, la pellagre tue, dans les localités où elle est en-

(1) *Gaz. des Hôpit.*, 1846, p. 44, 83, 247. — Le même dissentiment s'est établi entre ces observateurs à l'occasion d'un malade du service d'Honoré, ayant un petit érythème sur le dos de la main. (*Bullet. de Thérap.*, t. XXX, p. 373.)

(2) P. 139.

démique, le vingtième de la population. Il n'est pas facile de juger de l'influence qu'elle exerce sur la mortalité, parce qu'elle n'enlève ses victimes que successivement, et non comme le ferait une maladie épidémique. M. Lalesque, ayant compulsé les registres de l'état civil des communes de Mios, où la pellagre est fréquente, et de La Teste, où cette maladie est très-rare, a trouvé à peu près la même mortalité, 1 sur 45 ou 46 habitants (1).

La pellagre est aggravée par une alimentation grossière, par l'exposition aux vicissitudes atmosphériques, par l'état de grossesse, par l'état puerpéral, par l'allaitement. Les fièvres intermittentes ajoutent à sa gravité. La varioloïde, comme le prouve ma IV<sup>e</sup> Observation, peut, au contraire, exercer sur elle une influence heureuse.

La diarrhée opiniâtre entraîne un affaiblissement extrême et la mort. La folie et la paralysie sont des indices positifs d'une terminaison promptement funeste.

**I. — Thérapie de la pellagre.** — Le traitement de la pellagre se distingue en préservatif et en curatif.

**I. Traitement prophylactique.** — Les hygiénistes et les philanthropes se sont fortement préoccupés des moyens de préserver de la pellagre les populations qui y sont exposées.

Les conseils qu'ils ont donnés se ressentent des idées qu'ils s'étaient formées sur la cause ou la nature de cette affection. Ainsi, la prohibition de l'emploi du maïs comme aliment était une conséquence de l'étiologie présumée de la pellagre. Toutefois, cette prohibition n'était pas absolue. Le maïs altéré étant seul réellement accusé, c'était à prévenir les altérations de ce grain qu'on devait surtout s'attacher. Dans ce but, on a proposé divers moyens de détruire le cryptogame parasite; le plus simple était de passer le maïs au four (2). Ce procédé est employé en Bourgogne.

On a recommandé de ne se servir que de maïs de bonne

(1) Documents, p. 435.

(2) Roussel, p. 277, 280.

qualité (1); mais il peut si aisément se glisser de mauvais grains parmi les bons, que la préparation par le feu ne devrait jamais être négligée. D'ailleurs, il convient de ne point faire avec cette farine du pain, lequel serait grossier et indigeste, mais de l'employer en bouillie avec du lait et du beurre, ou en galettes ou gâteaux, dont la cuisson serait plus complète (2).

Le pain de seigle de bonne qualité, les pommes de terre, sont d'un usage habituel et assez convenable. Mais l'usage du pain de froment et de la nourriture animale doit être facilité aux malades autant que possible.

Il appartient aux gouvernements de prendre toutes les mesures propres à introduire cette heureuse modification dans les habitudes hygiéniques des pays où règne la pellagre.

On a fortement recommandé l'usage du lait; il faut, de plus, conseiller l'emploi très-fréquent des bains, avertir les cultivateurs des inconvénients d'une excessive fatigue et d'une exposition prolongée aux rayons du soleil, et les engager à se vêtir de manière à garantir la peau contre cette influence si nuisible.

On a proposé, comme mesure prophylactique, d'empêcher les pellagres de se marier (3). Cette défense s'appuie sur la nature héréditaire de la pellagre. Elle se justifie en outre par les inconvénients d'augmenter les causes d'affaiblissement chez les pellagres, et par l'influence fâcheuse qu'exercent sur la marche de la pellagre l'état de grossesse et l'état puerpéral. Les conseils du médecin peuvent seuls intervenir; on conçoit qu'aucune disposition législative ne saurait être prise à ce sujet.

**II. Traitement curatif.** — Les mesures hygiéniques dont il vient d'être parlé deviennent urgentes quand la pellagre s'est déjà manifestée.

Il faut alors interdire tous les travaux qui exposent à l'ar-

(1) Assandri; *Gazzetta medica, etc.* (*Gaz. méd.*, 1846, p. 531.)

(2) Roussel, p. 290.

(3) Strambio, Chiappa, Assandri. (*Transact. méd.*, t. XIII — *Gaz. méd.*, 1846, p. 531. — Roussel, p. 262.)

deur du soleil, prescrire les bains et les moyens de propreté, prohiber l'usage du maïs, du poisson sec, du porc salé, faire donner du pain de bonne qualité, des féculs, des végétaux herbacés, de la viande fraîche, et mêler avec l'eau du bon vin ou de la bière.

L'usage du lait a été préconisé (1). Calderini a fait remarquer que la plupart des pellagréux qui arrivaient à l'hôpital de Milan, en 1843, s'étaient habituellement nourris de cet aliment et n'avaient pas été préservés de la pellagre (2). On sait d'ailleurs que le lait provoque très-souvent le dévoïement. D'un autre côté, Thiéry mentionne une femme qui n'employa d'autre agent curatif que le beurre de vache, et qui guérit (3).

De ces observations diverses, il suit que si le lait a pu quelquefois être contre-indiqué, il n'en a pas moins été souvent très-utile, et je suis convaincu que, substitué dans les campagnes à la nourriture malsaine qui y est en usage, il rendrait de grands services aux individus atteints de pellagre.

Les médecins qui ont cru reconnaître dans le développement de la pellagre un caractère inflammatoire, ont conseillé les émissions sanguines. Leur emploi peut être utile chez les individus jeunes et robustes, et au début de la maladie. La saignée, employée au mois de février chez des sujets atteints l'année précédente, a pu, dit M. Lalesque, prévenir le retour des symptômes (4). Geromini a retiré de grands avantages des sangsues appliquées à l'épigastre (5). Dans les cas de congestion céphalique, les sangsues placées à l'anus, et les ventouses scarifiées apposées à la nuque et sur le rachis (6), ont produit de bons effets; mais il faut en être avare. La faiblesse succède très-vite aux apparences de la réaction et de l'état

(1) Casal, Odoardi, Balardini. (Roussel, p. 258.) — Courty, *Gaz. méd.*, 1850, p. 622.

(2) *Annales de Cazenave*, t. I, p. 340.

(3) P. 145.

(4) *Documents*, p. 454.

(5) Broussais; *Annales*, t. XIII, p. 333.

(6) Observations de M. Marrotte; *Actes des Médecins des Hôp. de Paris*, 2<sup>e</sup> fascicule, p. 53, 57.

phlegmasique (1); la saignée a quelquefois hâté le développement des accidents cérébraux (2).

On a essayé l'opium, le mercure, la digitale, les vomitifs, les purgatifs, etc., sans résultats avantageux contre les symptômes nerveux. Le séton à la nuque a paru plus utile (3).

Les remèdes intérieurs actifs doivent être nuisibles. Ils provoquent ou augmentent l'entérite ou la colite. Les purgatifs, si souvent essayés et prodigués, n'ont jamais été utiles. On a plus souvent été obligé de recourir aux astringents pour combattre la diarrhée. Les toniques, comme le simarouba, le quinquina, le lichen, ont pu trouver un emploi favorable. L'opium a dû leur être associé lorsque les évacuations alvines étaient liquides et fréquentes.

L'extrait de noix vomique, la strychnine, l'ergotine, ont été prescrits contre la faiblesse et la paralysie musculaire sans résultats satisfaisants.

On a souvent déploré l'insuffisance des moyens de l'art, et on n'a eu d'autre conseil à donner que celui de déplacer les malades, de les envoyer dans des lieux où la pellagre ne règne pas. Mais ce conseil est souvent inexécutable, s'il s'adresse à des individus privés de ressources et encore plus exposés aux privations de tous genres s'ils se trouvent loin de leur famille.

Les médecins des Pyrénées envoient les pellagréux se baigner à Cauterets (4) ou boire de l'eau de Labassère, et si le changement d'air influe avantageusement, il n'est probablement pas alors le seul agent de l'amélioration obtenue. Bien que M. Courty n'ait pas trouvé d'effets avantageux de l'emploi des eaux du Vernet chez une malade de cette localité (5), de trop nombreux faits attestent l'utilité de la médication sulfureuse pour que l'on ne doive pas lui accorder quelque confiance. M. Verdoux, médecin à Labassère (près Bagnères-de-Bi-

(1) Calès. (Roussel, p. 251.)

(2) Strambio. (Roussel, p. 242.)

(3) Marrotte, p. 53.

(4) Roussel; *Revue méd.*, 1848, t. III, p. 42.

(5) *Gaz. méd.*, 1850, p. 526.